ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Jean FOYER

Professeur agrégé
des Facultés de Droit
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Remplaçant éventuel :

Dr Jean CHALOPIN

Maire de Chemillé
Député sortant

Deuxième Circonscription de Maine-et-Loire

Candidat du Comité d'Action pour la Ve République

Mesdames, Messieurs,

En novembre 1962, vous nous avez confié l'honneur de vous représenter. Ce mandat s'achève. Nous sollicitons de votre confiance son renouvellement.

Depuis huit ans, nous avons soutenu sans défaillance l'action du Général de GAULLE **pour la Paix :** elle a été rétablie, **pour l'Indépendance :** elle était le préalable à la construction de l'Europe, **pour le Progrès,** condition de notre mieux être. Cette œuvre doit être poursuivie.

Des tâches immenses et urgentes nous attendent :

A l'extérieur : aider au rétablissement et au maintien de la **Paix** par la négociation et par l'accord, unir une Europe indépendante, résoudre les problèmes de **la faim et du développement.**

A l'intérieur, il faut tout à la fois, partout en France, et surtout en Anjou :

— Développer la **formation professionnelle,** condition du développement économique et de l'amélioration de l'emploi, et la recherche scientifique, gage de tout progrès.

— Assurer l'avenir de notre région, celui de ses zones rurales comme celui de ses villes par l'**aménagement du territoire,** c'est-à-dire par une répartition juste et humaine des activités, des emplois, des logements, des équipements collectifs.

— Rendre au **monde rural l'espérance,** par l'amélioration des structures agricoles et la revalorisation du revenu dans le Marché Commun.

— Promouvoir par l'**expansion économique le progrès social** et l'amélioration du sort des travailleurs.

— **Entreprendre les grands équipements** qui relieront la France de l'Ouest aux principaux axes européens, et qui, régularisant le bassin de la Loire, protègeront les riverains contre les inondations.

— Aider les entreprises françaises à soutenir dans quelques mois la concurrence complète qui sera celle du Marché Commun, et réviser ses charges.

— Prévenir, limiter, guérir les conséquences dommageables pour les personnes et les familles des transformations qu'entraîne l'adaptation de notre Pays et de ses diverses activités aux nécessités de l'économie moderne.

— Reformer la répartition des charges et des ressources entre l'Etat et les autres collectivités.

— Achever la rénovation des lois que j'ai entreprise et étendre cet effort à la législation fiscale.

— **Etendre la protection sociale** des personnes âgées et des inadaptés et poursuivre le renouvellement de l'équipement hospitalier.

Les conditions du succès : elles sont au nombre de trois :

— **La stabilité monétaire,** si sévères qu'apparaissent ses exigences. Au sein d'un Marché Commun, l'inflation dans un seul Pays est un suicide économique. Dans le monde moderne, le progrès sera le fruit de l'expansion.

— **La participation** de toutes les forces organisées de la Nation à la définition de la politique économique, et leur dialogue permanent avec les Pouvoirs publics.

— **Un Etat,** garant de l'intérêt général, capable de le faire prévaloir, et dont les pouvoirs soient assurés de la stabilité et de la continuité.

A côté d'**un Président,** élu au suffrage universel, une majorité parlementaire est indispensable, une majorité animée du même idéal, de la même foi et visant les mêmes buts.

C'est à **cette majorité,** que nous participerons si vous nous maintenez votre confiance. Unie sur les options essentielles, et accueillante à la discussion, cette majorité souhaite réaliser la plus large union de tous les Français.

Personnellement, vous nous connaissez. Nous sommes Angevins l'un et l'autre, soucieux et informés de vos problèmes, dévoués à tous sans distinction. Sur le plan national, l'un a entrepris la mise à jour de vos lois et la modernisation de la justice, l'autre s'est fait le spécialiste des problèmes de la formation, de l'inadaptation et de la santé.

Jean FOYER

Professeur agrégé des Facultés de Droit
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Remplaçant éventuel :

Dr Jean CHALOPIN.

Maire de Chemillé
Député sortant

H. SIRAUDEAU & Cie - ANGERS